

BUDGET PRINCIPAL 2021

CERTIFICAT ADMINISTRATIF POUR VIREMENT DE CREDIT

Je soussignée, Fabrice CHARTREUX Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES, certifie qu'un virement de crédit du CHAPITRE 022 DEPENSES IMPREVUES vers le chapitre 68 « DOTATIONS AUX PROVISIONS (SEMI-BUDGETAIRES) » article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants - doit être opéré pour un montant de 8 039,00 euros.

Fait pour valoir ce que de droit.

A ECROUVES, le 02 Décembre 2021

Par délégation du Président de la Communauté de
Communes Terres Toulouises
Le Vice-Président
Philippe MONALDESCHI



Rendu exécutoire, après visa en
Sous-préfecture

Le 02 Décembre 2021

Par délégation du Président de la Communauté de Communes Terres Toulouises
Le Vice-Président
Philippe MONALDESCHI

